

moyen d'appel aurons-nous dans une Chambre qui y fait une entière abstraction.

ART. XIV.
Demandé.

Qu'il Plaise à Sa Majesté, pour le bien du Commerce & faire fleurir l'Agriculture, revêtir la Chambre d'Assemblée du pouvoir d'imposer des Taxes, etc.

Répondu.

Que cet article, mûrement considéré, pourroit donner matière à bien des réflexions. Car, qu'y a-t-il de commun entre nos demandes & cette proximité, ce climat, cette situation des États-Unis, qui leur donne l'avantage du Commerce sur nous? Sera-ce par le moyen des Taxes qu'on prolongera notre été de trois mois, qu'on rendra notre Fleuve navigable toute l'année? non: donc, l'avantage restera toujours chez nos voisins. Sera-ce les Taxes qui feront fleurir notre Agriculture? non: puisque les Seigneurs, pour l'encourager, donnent des Terres pour trois ans sans autre redevance, & qu'elles restent incultes faute de moyens pour les ouvrir.

Qu'est-ce donc qui peut compenser leur avantage sur nous? C'est le repos dont nos campagnes ont joui jusqu'à présent; exemptes de Taxes, elles ont vus, malgré l'appreté du climat, le fruit de leurs travaux, & en ont joui. A cela on répond que les campagnes ont été molestées par le logement des Troupes & les corvées, il est vrai; mais les Taxes qu'on leur imposera les exempteront-ils de cela? Voyons-le.

Lorsque le Roi jugera nécessaires d'envoyer des Troupes dans cette Colonie pour la sûreté de nos propriétés. Quelqu'un s'y opposera-t-il? Non c'est un droit que le Roi a dans tous ses États, sans même être obligé d'en rendre compte. Avons-nous des Cazernes en état de loger ces Troupes? non: peuvent-elles être toute l'année sous des tentes? non; donc, nous ferons des Cazernes où nous les logerons.

Les Troupes menent avec elles un train considérable de munitions, vivres, &c. Qui transportera ces effets à leur destinations? des gens de bonne volonté, dit-on, qu'on payera bien Vous aurez des gens de bonne volonté, il est vrai, mais à des prix si exorbitants, que la Province ne pourra pas suffire à cette seule branche de dépense. Les taxera-t-on? il n'y en aura plus. Donc, pour ne pas arrêter des travaux aussi indispensables, on sera obligé de commander; en conséquence nous ferons des Corvées.

Quelqu'un dira, peut-être, comme il a déjà été dit, qu'on prendra ce qu'on appelle Volontaires dans les campagnes. Voilà donc une classe d'hommes *Libres* condamnés à l'*Esclavage*. N'est-ce pas assez que la fortune leur soit ingrate, sans encore aggraver leur malheur par la servitude. Cela étant inadmissible, tout